

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU
CONSEIL D'ÉCOLE (CEC) – Année scolaire 2026 - 2027**

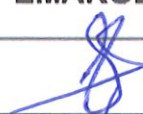
Nous, soussignés, certifions sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes (**joindre les candidatures individuelles à la liste**).

Nom de la liste :**UCPE**.....

La liste doit comporter, classés dans un ordre préférentiel qui déterminera l'attribution des sièges, les noms et prénoms des candidats sans qu'il soit fait de distinction entre titulaires et suppléants. Les listes comportent au plus un nombre de candidats égal au double du nombre de sièges à pourvoir. Elles peuvent ne pas être complètes mais doivent comporter au moins deux noms. (Circulaire n°0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français relevant de l'AEFE.).

Représentant de cette liste auprès de la Directrice / du Directeur de l'école :

.....**Madame Maria Slimani Houti - Laassel**.....

Civilité	Nom	Prénom	ÉMARGEMENT
Madame	Slimani Houti - Laassel	Maria	
Madame	AlGhourfi - Khoukh	Samira	
Madame	Chraibi Giorgi - Boubdi	Salma	
Madame	Benchab - Labab	Saloua	
Madame	Mamoun - Ait faraji	Ilham	
Madame	Wahbi - Nafil	Ilham	
Madame	Zgadi - Bougma	Meryem	
Madame	Aïssoub	Nawal	
Madame	Le Cardiec	Oulaya	
Madame	Lamrani	Noor	
Madame	El Biad	Najate	
Monsieur	Gennoun Rhazi	Sidi Mohammed	

Page 2 de 2